



Département de l'AIN

Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE

Canton de MIRIBEL

Commune de BEYNOST



EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 23 Mai 2020
Convocation du : 19 Mai 2020

Nombre de Conseillers :

- En exercice : 27
- Présents : 25
- Votants : 25

L'an deux mil vingt, le vingt-trois mai à onze heures, se sont réunis les membres composant le Conseil Municipal de BEYNOST, sous la Présidence de Mme TERRIER Caroline, Maire.

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE : Détermination du nombre des Adjoints au Maire

Présents : Joël Aubernon, Valérie Berger, Elodie Brelot, Sylvie Caillet, Lionel Chevrolat, Véronique Cortinovis, Jean-Marc Curtet, Gilbert Debard, Sophie Gaguin, Didier Girodet, Franck Longin, Annie Maciocia, Philippe Maillez, Sergio Mancini, Annick Pantel, Christine Perez, Laetitia Protière, Anne-Sophie Rampon, Sébastien Renevier, Laurence Rouquette, Caroline Terrier, Patrick Tholon, Bertrand Vermorel, Anne Le Guyader, Cyril Langelot

Excusés ayant donné pouvoir : néant

Absents : Elisabeth Boucharlat, Roland Lagrost

Secrétaire de Séance : Annie MACIOCIA

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L2122-2 qui dispose que « Le Conseil Municipal détermine le nombre des Adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal ».

Ce pourcentage donne pour la Commune un effectif maximum de 8 Adjointes au Maire.

Considérant que le nombre de Conseillers formant le Conseil Municipal est de vingt-sept (27).

Madame le Maire propose de porter à 8 le nombre de postes d'Adjointes au Maire et elle demande au Conseil Municipal de fixer ce nombre.

Le Conseil Municipal,
Sur proposition de Madame le Maire

A L'UNANIMITE

FIXE à 8 le nombre des Adjointes au Maire.

Pour extrait certifié conforme, les jours mois et an que dessus.



Le Maire,

Caroline Terrier
Caroline TERRIER